



La Maison Sport-Santé ASM engagée pour une activité physique durable

Un an, jour pour jour, après l'obtention de sa reconnaissance par le ministère des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé, la Maison Sport-Santé ASM a présenté son premier bilan ainsi que ses perspectives pour les prochains mois.

Depuis son ouverture, en septembre 2021, 140 personnes ont été accueillies et évaluées par les éducateurs référents de la Maison Sport-Santé ASM. 91 d'entre-elles, dont 68 femmes et 23 hommes, âgées de 28 à 87 ans, ont été intégrées dans le dispositif et bénéficient aujourd'hui d'un programme personnalisé. Quant aux autres, elles ont été orientées vers une pratique plus adaptée à leurs besoins. Plus de 80% des personnes accompagnées sont atteintes d'Affections de Longue Durée (ALD) : cancers, diabète, maladies cardio-vasculaires et respiratoires, ...

D'ici fin 2022, la Maison Sport-Santé ASM souhaite optimiser les parcours de prise en charge des bénéficiaires avec ses partenaires actuels, notamment pour les personnes atteintes de cancers. Elle souhaite également intervenir et interagir plus largement sur le territoire auvergnat. Des « antennes délocalisées » de la Maison Sport-Santé ASM sont d'ores-et-déjà à l'étude.

La Maison Sport-Santé ASM a pour mission d'accueillir, d'évaluer et d'orienter toute personne de plus de 16 ans, avec ou sans Affection de Longue Durée, souhaitant débiter ou reprendre une activité physique pour sa santé et son bien-être ou simplement évaluer sa condition physique et obtenir un bilan personnalisé.

« La Maison Sport-Santé ASM s'inscrit dans une stratégie globale du Club pour la promotion de l'activité physique et sportive pour tous » rappelle Julien Finaud, responsable du pôle Sport-Santé Vitalité. « Cette reconnaissance récompense le travail mené depuis plus de dix ans par l'équipe pour développer des programmes d'activités physiques adaptées à destination des publics les plus fragiles et les plus éloignés de la pratique » poursuit-il. « Nous avons déjà engagé plusieurs actions pour les prochains mois, autant pour approfondir les programmes existants que pour les développer, en interne comme avec nos nombreux partenaires » conclut-il.

*« La Maison Sport-Santé ASM de demain se veut **ambitieuse, inclusive et ouverte sur son environnement**. Pour cela, **trois axes prioritaires** définissent les orientations des prochains mois » précise Damien Mack Inocentio, coordinateur Sport-Santé :*

- 1) **La Maison Sport-Santé ASM s'engage dans l'élaboration et l'optimisation de parcours d'activités physiques à long terme, notamment pour les personnes atteintes de cancers.** Le travail sera mené conjointement avec nos partenaires : Ligue Contre le Cancer, CHU de Clermont-Ferrand, Centre Jean PERRIN, L'Oasis des Dômes, ...
- 2) **La Maison Sport-Santé ASM s'engage à développer ses capacités d'accueil pour répondre au besoin urgent de la population, avec l'appui technique et financier de ses partenaires :** AG2R La Mondiale, Fédération Française des Clubs Omnisports, ...



- 3) **La Maison Sport-Santé ASM s'engage à être un acteur majeur de la promotion de l'activité physique en prévention santé.** Pour cela, elle envisage de s'implanter sur des territoires au-delà de la communauté clermontoise, en fonction de leurs besoins. Elle pourra accompagner des structures existantes ou créer des antennes spécifiques.

La Maison Sport-Santé ASM : de la prise de contact à la pratique d'une activité physique, un parcours personnalisé

Lors d'un **premier échange**, les éducateurs de la Maison Sport Santé ASM (MSS) recueillent plusieurs éléments permettant de dresser un profil global du bénéficiaire : informations personnelles, habitudes de vie, prescription médicale, ... À la suite de cette étape, des **tests de condition physique** (ASM Vitality Test) sont organisés afin d'obtenir un bilan personnalisé. Enfin, un **entretien d'orientation individuel** (EOI) est réalisé afin de coconstruire un programme d'activités physiques en fonction de ses besoins, de ses envies et de ses capacités. La pratique peut se faire au sein de l'ASM Omnisports (MSS, dispositif Education Physique, sections sportives), dans des structures extérieures partenaires ou en autonomie.

Pour les personnes intégrant le dispositif d'accompagnement MSS, différentes activités physiques adaptées sont proposées :

- ✓ **Activités de remise en forme et de bien-être** : renforcement musculaire, body relax, Pilates, cardio plein air, ...
- ✓ **Activités Sport-Santé omnisport** : Nage Forme Santé, Tennis Santé, Rugby Santé, Basket Santé, ...
- ✓ **Activités spécifiques** : ateliers motricité, mémoire, équilibre, ...

Les infrastructures et le caractère omnisport de l'ASM permettent cette grande diversité d'activités dans un cadre de vie et de pratique agréable et accueillant.

Les activités sont encadrées par des professionnels diplômés en Activité Physique Adaptée Santé (APAS), garants d'une méthode de suivi approfondie et innovante créée par la Maison Sport-Santé ASM. Cette dernière a pour but **d'accompagner les bénéficiaires vers une pratique d'activité physique durable.**

« L'entretien d'orientation individuel est un moment clef dans l'accompagnement vers une pratique d'activité physique puisque c'est un véritable échange autour des attentes et des besoins de la personne. Il permet de la rassurer et la guider vers la pratique d'activité physique la plus adaptée. » Benjamin François, éducateur sportif référent MSS ASM

« J'ai connu l'ASM Sport Santé suite à un séjour à la clinique de cardiopneumologie de Durtol. Après l'envoi de tous mes documents, j'ai réalisé des tests de condition physique avec Mathilde. Lors de mon entretien avec elle, nous avons convenu ensemble que je pratiquerai une activité de coordination et une autre sur les appareils de musculation. L'ambiance dans les séances est sympathique avec un encadrement très professionnel. Je reviens chaque semaine avec plaisir ! » Jean-Gabriel, 73 ans, adhérent depuis décembre 2021

Le maintien et le développement des actions menées par la Maison Sport-Santé ASM ainsi que leur accessibilité au plus grand nombre nécessitent le soutien de partenaires opérationnels, institutionnels et financiers.



La Maison Sport-Santé ASM fait partie d'un pôle qui a pour mission de promouvoir la pratique d'activité physique à long terme afin d'agir sur la santé de la population.

Pour cela, les éducateurs de ce pôle assurent la prise en charge des bénéficiaires via deux dispositifs :

- ✓ **Le dispositif Education Physique (EPH)**, pour les personnes sans contre-indication à la pratique (+/- 300 adhérents).
- ✓ **Le dispositif Maison Sport-Santé ASM (MSS)**, pour les personnes atteintes de pathologies (140 personnes accompagnées)

Ce pôle « ASM Sport-Santé » contribue également à la création et à l'évaluation de programmes de recherche dans le domaine de l'activité physique et de la santé en partenariat avec des laboratoires universitaires et le Cabinet Médico-sportif du Club. Ce pôle est également en relation permanente avec le réseau national des Maisons Sport-Santé afin de répondre collectivement à des besoins nouveaux : prise en charge des personnes atteintes de Covid Long, par exemple.

Le réseau des Maisons Sport-Santé en France en quelques mots

Les Maisons Sport-Santé permettent à des publics prioritaires (personnes en reprise d'activité ou atteintes d'affections de longue durée) mais aussi à toutes les personnes qui le souhaitent d'être pris en charge et accompagnés par des professionnels de la santé et du sport. Leur objectif est de suivre un programme sport-santé personnalisé susceptible de répondre à leurs besoins particuliers et, ainsi, leur permettre de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

436 Maisons Sport-Santé sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble du territoire français. Elles forment un réseau permettant d'agir contre les effets de la sédentarité et de l'inactivité physique au quotidien.

Le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé ont créé le programme des Maisons Sport-Santé (MSS) en 2019.

Relations presse :

Corinne Cazabonne : 06 70 54 80 21